



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 16 mai 2022  
(OR. fr)

9118/22

**LIMITE**

**AGRI 192**  
**VETER 46**  
**SAN 268**  
**PHYTOSAN 19**  
**FOOD 31**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Séminaire sur les « Plateformes d'épidémiologie » du 22 mars 2022

---

Les délégations trouveront en annexe une note d'information de la présidence sur le sujet visé en objet, qui sera abordé sous le point «Divers» lors de la session du Conseil «Agriculture et pêche» du 24 mai 2022.

Séminaire sur les « Plateformes d'épidémiosurveillance » du 22 mars 2022

Les récents événements sanitaires ont mis en exergue l'importance de disposer de systèmes de surveillance efficaces dans la détection précoce et le suivi des dangers sanitaires, afin de prévenir les maladies et la limitation de leur propagation. Pour ce faire, il est essentiel de décloisonner les secteurs d'activité et les disciplines liées à la surveillance, selon une approche « Une seule santé ».

Dans ce contexte, les autorités françaises ont organisé le 22 mars 2022, dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, un séminaire sur les plateformes d'épidémiosurveillance. En lien étroit avec les autres ministères compétents dans une approche « Une seule santé », le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation est, en France, au cœur du pilotage de ces plateformes, espaces collaboratifs multi-partenariaux et multi-disciplinaires dédiés respectivement à l'épidémiosurveillance en santé animale, en santé végétale et à la surveillance de la chaîne alimentaire.

La conférence en format hybride a réuni un ensemble d'acteurs européens et français, publics et privés, conférence à laquelle ont participé 150 personnes présentes à Paris et 280 autres connectées en ligne, tout au long de la journée.

Les différentes séquences de la conférence ont d'abord été opérationnelles, grâce à des présentations de travaux illustrant le mode collaboratif entre acteurs publics et privés, offertes par les plateformes, puis orientées vers la gouvernance de la surveillance en Europe, et enfin, ont permis d'illustrer les perspectives offertes par la recherche pour la surveillance de demain, tels que des outils de diagnostic précoce et de priorisation.

Les interventions et les débats qui se sont succédé ont mis en avant l'importance de disposer de systèmes de surveillance efficaces, adaptables et réactifs, pour permettre aux gestionnaires de risque d'agir face aux signaux émis. Les intervenants ont particulièrement pointé le besoin de disposer de dispositifs capables de détecter précocement les émergences, de transmettre des données utiles et de qualité entre acteurs, enfin de former les acteurs à tous les niveaux et d'allouer des moyens pour garantir le fonctionnement de l'intelligence collective.

Les plateformes d'épidémiosurveillance offrent ainsi un espace de concertation, pour l'ensemble des acteurs privés et publics, visant à améliorer la cohérence des actions de surveillance sanitaire, et d'en optimiser les coûts. Ce modèle de gouvernance originale portée par la France est totalement pertinent dans le cadre de la démarche « Une seule santé », car il est fondé sur la collaboration entre acteurs, secteurs et disciplines, et favorise une démarche continue de responsabilisation de tous les acteurs impliqués dans la surveillance.

En résumé, cette journée a permis de mettre en avant l'importance de la surveillance sanitaire des territoires nationaux et européens, s'appuyant sur des organisations flexibles à mettre en œuvre pour partager de manière équilibrée les rôles et responsabilités de chacun, en mettant la collaboration entre acteurs au cœur du dispositif, pour une approche « Une seule santé » de la surveillance toujours plus efficiente.